

Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

N° 16

Mars 2018

**Nette amélioration du niveau de vie
des Guadeloupéens
entre 2001 et 2011**

Signes conventionnels utilisés

.. Résultat non disponible

/// Absence de résultat du à la nature des choses

e Estimation

p Resultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. Résultat non significatif

€ Euro

M Million

Md Milliard

Avant-propos

Si les inégalités de niveaux de vie ont progressé en Martinique, en Guyane, ou dans la région caribéenne, la Guadeloupe a mieux résisté que les autres économies : la pauvreté y est en léger retrait. À titre de comparaison nationale, la France est le troisième des 34 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'augmentation des inégalités entre 2007 et 2011.

Les inégalités de revenus en Guadeloupe sont stables voire en retrait sur la période 2001 – 2011 traduisant une augmentation plus rapide des revenus des ménages aux revenus intermédiaires par rapport à ceux des plus riches. Les familles monoparentales guadeloupéennes restent, comme ailleurs, les plus touchées par la pauvreté. Sur la même période, les ménages les plus modestes ont connu une faible hausse de pouvoir d'achat, dans un contexte de fortes pressions sur le foncier et de renchérissement des loyers.

Les inégalités et leur accroissement ne sont pas seulement dommageables à la cohésion sociale. Elles nuisent à la croissance : elles ont aussi un coût économique. Ainsi, un creusement des inégalités de revenu peut se traduire par un excès d'emprunts par les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire. La polarisation des revenus peut avoir un impact négatif sur l'économie, soit en entravant le principal moteur de la croissance, à savoir la consommation, soit en rendant insoutenable socialement les fortes inégalités de niveaux de vie.

Autre impact des inégalités, celui du chômage qui s'élève à 24 % en Guadeloupe en 2016. Fort taux de chômage et fortes inégalités se nourrissent mutuellement. D'une part un marché du travail peu efficient, où de nombreuses tensions reposent sur les métiers, a pour conséquence mécanique un déséquilibre de niveau de vie entre la population en emploi et celle au chômage. Or dans son ensemble et métier par métier, la structure de la qualification de la population guadeloupéenne correspond imparfaitement aux demandes des employeurs potentiels sur le territoire. D'autre part, de fortes inégalités ont pour conséquence de freiner la croissance économique par l'insuffisance de la demande totale adressée à l'économie guadeloupéenne par les ménages, les entreprises, les administrations publiques. Ainsi, les 20 % les plus riches gagnent plus de 40 % du revenu d'ensemble et une partie de leurs revenus est épargnée : cette dernière composante ne trouve pas de débouché dans la demande globale adressée à l'économie.

État des lieux des revenus en Guadeloupe et de leurs évolutions, ce dossier a été réalisé à l'initiative conjointe de l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus et de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Éclairant la question centrale du pouvoir d'achat des ménages en Guadeloupe, l'objet de ce dossier est l'interprétation des mouvements des prix et des revenus guadeloupéens.

Le Président de l'Observatoire des Prix,
des Marges et des Revenus de Guadeloupe

Jean-Luc Maron

Le directeur interrégional
de l'Insee Antilles-Guyane

Yves Calderini

Sommaire

Avant-propos	3
Amélioration d'ensemble du niveau de vie des Guadeloupéens	6
Un revenu annuel moyen de 14 800 € en Guadeloupe en 2011	
Le revenu moyen des plus aisés est sept fois plus élevé que celui des moins aisés	
Niveau très faible mais évolution favorable des revenus des familles monoparentales	
Les ménages propriétaires, les plus aisés en 2011	
Écarts de revenus quasi stables entre les générations	
Les solidarités entre ménages sont comparables le long de l'échelle des revenus	
Les ménages abritant plusieurs générations disposent des revenus les plus faibles	
Stabilité des inégalités	10
Un seuil de pauvreté de 600 € par mois en Guadeloupe en 2011	
Le taux de pauvreté diminue en Guadeloupe entre 2001 et 2011	
Paupérisation des personnes seules et âgées	
Consommation des ménages, le reflet des revenus	12
14 610 € de dépenses en moyenne en 2011	
Les dépenses de transport et d'alimentation représentent 40 % du panier guadeloupéen en 2011	

Dépenses de logement plus importantes pour les locataires

Les ménages « seniors », plus souvent propriétaires et disposant de revenus plus faibles

Les autres ménages ont des structures de dépenses de consommation proches

Les modes de vie des ménages diffèrent fortement entre les ménages les moins aisés et les plus aisés

Les dépenses pré-engagées représentent 30 % des dépenses totales

Évolution du pouvoir d'achat : hausse générale en Guadeloupe **16**

Une évolution d'ensemble des prix similaire aux Antilles-Guyane

Les plus forts gains de pouvoir d'achat des Antilles-Guyane

Hausse générale du pouvoir d'achat en Guadeloupe

Deux facteurs jouent sur l'indice général des prix

Les habitudes de consommation des ménages ont évolué entre 2001 et 2011

Définitions - Méthodologie - Source **20**

Amélioration d'ensemble du niveau de vie des Guadeloupéens

Entre 2001 et 2011, le niveau de vie moyen des Guadeloupéens s'est nettement amélioré et a rattrapé celui des ménages Martiniquais. Néanmoins, cette évolution est très inégale selon la catégorie de ménage. Les individus les moins aisés ont un revenu annuel moyen sept fois moins important que les plus aisés. Les familles monoparentales, les familles complexes, les ménages locataires de leur logement ont les niveaux de vie les plus faibles. Les écarts de revenus entre les générations sont quasi stables. Les revenus sont composés principalement de revenus d'activité, surtout pour les ménages les plus aisés. Les revenus sociaux, deuxième composante des revenus, prédominent chez les ménages les plus modestes.

Un revenu annuel moyen de 14 800 € en Guadeloupe en 2011

En 2011, le niveau de vie moyen (*définitions*) des personnes vivant dans un ménage en Guadeloupe s'établit à près de 14 800 € annuels, soit 1 230 € mensuel (*figure 1*). Il est identique à celui de Martinique et inférieur de 950 € à celui de Guyane.

Entre 2001 et 2011, le revenu moyen a augmenté de 45 % en Guadeloupe, soit un gain de 4 600 €. Cette hausse est la plus forte des Antilles-Guyane. Cette évolution plus forte en Guadeloupe s'explique en partie par sa résistance à la crise économique et financière de 2008 suivi des grèves de 2009. Ces deux crises ont plus affecté le modèle de croissance de la Martinique que celui de la Guadeloupe : les acteurs économiques martiniquais ont plus investi entre 2002 et 2008 que ceux de Guadeloupe qui a connu une évolution progressive de son flux d'investissements. Les investissements étaient orientés en Guadeloupe vers le renouvellement, alors qu'en Martinique, à partir de 2002, il s'agissait d'investissements de capacité plus vulnérables à un choc non anticipé.

Le revenu moyen des plus aisés est sept fois plus élevé que celui des moins aisés

En Guadeloupe, les personnes les moins aisées ont un revenu annuel moyen inférieur à 4 490 € (*figure 2*), alors que pour les personnes les plus aisés, ce revenu est supérieur à 32 190 €, soit 7,2 fois plus élevé. L'écart entre ces deux extrêmes s'élève donc à 27 700 € en 2011.

Entre 2001 et 2001, l'évolution du revenu annuel moyen varie de 40 % pour les individus du premier quintile à 51 % pour ceux

du troisième quintile. Ces évolutions sont toutes assez proches de la moyenne régionale (45 %).

Niveau très faible mais évolution favorable des revenus des familles monoparentales

Il existe un fort écart de revenus entre les catégories de ménages (*figure 3*). En 2011, les personnes vivant en couple sans enfant ont le revenu annuel moyen le plus élevé (18 700 €). Le niveau de vie diminue en moyenne quand le couple a au moins

La distribution des niveaux de vie

Cinq quintiles de revenus sont utilisés pour répartir les ménages en cinq tranches en ordonnant les ménages selon le montant de leurs revenus. Chaque tranche de ménages compte ainsi pour 20 % de la population. Les ménages appartenant à la première tranche, appelés « ménages du premier quintile ou Q1 », regroupent les ménages les plus pauvres, ceux de la deuxième tranche sont appelés « ménages du deuxième quintile », et ainsi de suite pour arriver aux ménages de la cinquième tranche appelés « ménages du cinquième quintile », qui correspond aux ménages les plus aisés.

1 La Guadeloupe a la plus forte évolution du revenu des Antilles-Guyane

Revenu moyen et évolution aux Antilles-Guyane

	Revenu moyen (en €/uc)		Écart 2001 - 2011 (en point)	Évolution 2001 - 2011 (en %)
	2001	2011		
Guadeloupe	10 200	14 800	4 600	45
Guyane	11 210	15 750	4 540	40
Martinique	11 500	14 820	3 320	29
Ensemble	10 910	14 950	4 040	37

Lecture : en 2011, les Guadeloupéens perçoivent un revenu moyen de 14 800 €/uc en 2011. Il progresse de 4 600 € entre 2001 et 2011, soit une hausse de 45 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

2 27 700 € d'écart entre les plus aisés et les plus modestes

Revenu annuel moyen et évolution selon la catégorie du ménage (en € et %)

	Limite supérieure de tranche (quintile)			Revenu moyen (en €/uc)		
	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Évolution 2001-2011 (%)	2001 (en €/uc)	2011 (en €/uc)	Évolution 2001-2011 (%)
Inférieur à Q1	4 750	6 940	32	3 210	4 490	40
De Q1 à Q2	6 630	9 950	33	5 800	8 410	45
De Q2 à Q3	9 530	14 060	32	7 900	11 900	51
De Q3 à Q4	14 650	20 260	28	11 670	16 970	45
Supérieur à Q4	//	//	//	22 330	32 190	44
Q4/Q1	3,1	2,9	-0,2	7	7,2	0,2

Lecture : en 2011, les individus appartenant aux derniers déciles de revenus ont un revenu disponible équivalent de 32 190 €/uc en hausse de 44 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

un enfant (17 370 €). Les individus vivant en couple bénéficient des économies d'échelles procurées par la présence d'un second adulte et des revenus que celui-ci est susceptible d'apporter. Les autres catégories de ménages ne bénéficient pas toutes d'un tel avantage, notamment les personnes seules et les familles monoparentales.

Les personnes vivant au sein des familles monoparentales, comme celles vivant dans les familles complexes, ont les niveaux de vie les plus faibles. Les écarts de revenus sont forts avec les personnes vivant en couple sans enfant. Ces deux catégories de ménages reçoivent un revenu annuel moyen d'environ 40 % plus faible que celui des couples sans enfant.

Les ménages complexes sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées. Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

Entre 2001 et 2011, l'évolution du niveau de vie est fortement inégalitaire selon la catégorie de ménage. La hausse du revenu annuel moyen a été très dynamique pour les personnes vivant en couple sans enfant, elle est de 36 points plus forte que la moyenne régionale. Les personnes vivant dans les familles complexes, les couples sans enfant et les personnes seules ont vu leurs revenus croître bien moins vite que la moyenne régionale.

Les ménages propriétaires, les plus aisés en 2011

En 2011, comme en 2001, les ménages accédant à la propriété perçoivent des revenus largement supérieurs à la moyenne régionale (8 300 € de plus) tandis qu'ils représentent 7 % du total des ménages. Les autres ménages ont des revenus proches de la moyenne régionale (figure 4). Ce constat est le même pour la Martinique et la Guyane.

Les ménages propriétaires et copropriétaires (soit 47 % des ménages) profitent d'une forte hausse de leurs revenus moyens. Cette hausse est de 20 points au-dessus de l'évolution moyenne de Guadeloupe. Avec une telle progression et compte tenu de leur importance dans la population, ils tirent à la hausse l'évolution moyenne du revenu

3 Les écarts de revenus sont importants entre les catégories de ménages en Guadeloupe

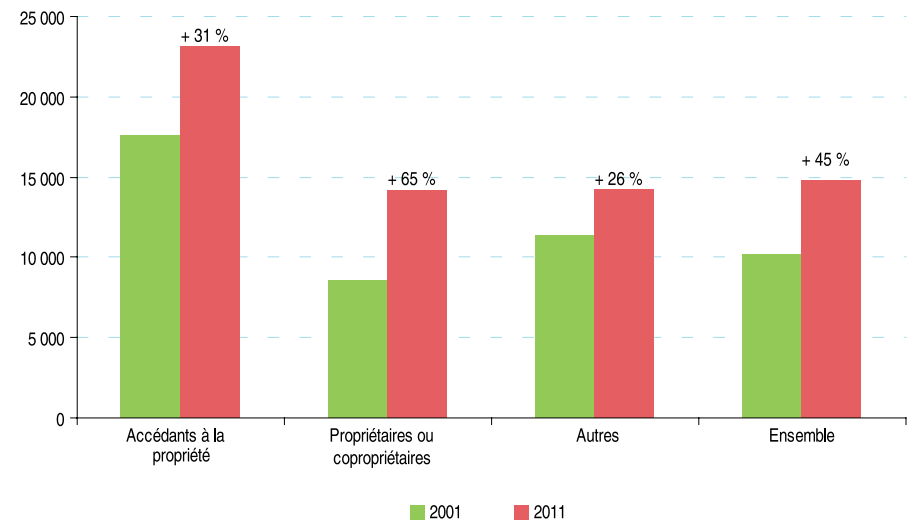
Revenu annuel moyen par catégorie du ménage en 2001 et 2011 et évolution (en €/uc et %)

	2001	2011	Évolution 2001-2011
Ensemble	10 200	14 800	45
Personne seule	10 880	14 000	29
Famille monoparentale	8 150	11 760	44
Couple sans enfant	14 730	18 700	27
Couple avec au moins un enfant	9 610	17 370	81
Ménage complexe	8 950	11 210	25

Lecture : en 2011, les individus vivant dans un couple sans enfant ont un revenu total de 18 700 €/uc, en hausse de 27 %.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

4 Les accédants à la propriété ont en moyenne les plus gros revenus en Guadeloupe

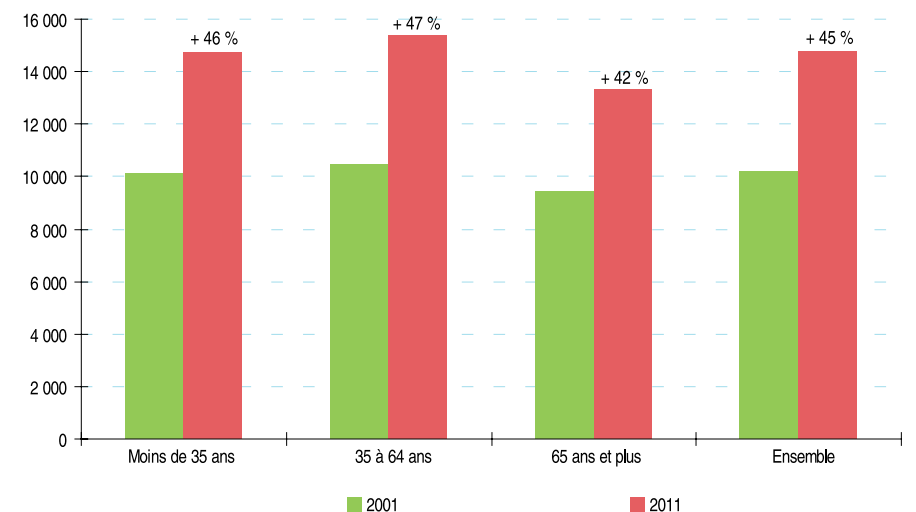
Revenu moyen selon le statut d'occupation du logement (en € et %)



Lecture : en 2011, les ménages propriétaires et copropriétaires ont un revenu moyen de 14 120 €, en hausse de 65 %.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

5 Peu d'écart de revenus selon l'âge de la personne de référence

Revenu moyen en Guadeloupe selon l'âge (en € et en %)



Lecture : en 2011, les ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans et plus ont un revenu moyen de 13 330 €, en hausse de 42 %.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

guadeloupéen. Pour les autres ménages, la situation est moins favorable. Les ménages accédant à la propriété ont une hausse de leurs revenus de 14 points inférieure à l'évolution moyenne de Guadeloupe.

Écarts de revenus quasi stables entre les générations

En 2011, le revenu moyen est le plus élevé lorsque l'âge de la personne de référence est compris entre 35 et 64 ans (figure 5), soit la tranche d'âge la plus active de la population. Il est égal à 15 390 € en 2011, soit 4 % au-dessus du revenu moyen guadeloupéen. Les personnes de moins de 35 ans, dont une grande partie débute leur carrière professionnelle, reçoivent des revenus plus faibles que le revenu moyen régional, soit un écart de 4 % environ. Les personnes de 65 ans et plus reçoivent les revenus les plus faibles, de 10 % environ par rapport à la moyenne régionale. Les retraités touchent des pensions de retraite moins élevées que leurs revenus d'activité passés, ainsi que les personnes seules âgées vivant avec seulement une pension de réversion.

Les inégalités de revenus ne se sont pas creusées entre les générations entre 2001 et 2011. En effet, les évolutions du revenu moyen selon l'âge de la personne de référence sont toutes proches du revenu moyen guadeloupéen : l'écart maximum est de trois points.

Les revenus d'activités sont la première source de revenus des ménages (figure 6). Ils comprennent les salaires et les revenus des indépendants et représentent 60 % du revenu moyen. Cette part est identique à celle de la Martinique et elle est de 18 points plus faible que celle de la Guyane.

En 2011, les revenus sociaux sont en Guadeloupe la deuxième composante du revenu disponible équivalent. Les revenus sociaux sont des transferts versés en espèces à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques : vieillesse et survie, perte d'emploi, pauvreté et l'exclusion sociale, maternité-famille, difficultés de logement et autres risques¹. Ils représentent 36 % du revenu moyen guadeloupéen, soit un point de moins qu'en Martinique et 21 points de plus qu'en Guyane. Les allocations retraite représentent 65 % des revenus sociaux. La part des allocations retraite est plus forte de quatre points par rapport à celle de la Martinique et de 24 points pour

Un mode de calcul du revenu disponible normé

L'enquête Budget de Famille classe les revenus perçus par les ménages en quatre types de revenus : les revenus d'activité, les revenus de patrimoine, les revenus sociaux et les revenus exceptionnels. Ils sont nets de cotisations sociales.

Le règlement européen « Règlement (CE) n° 1177/2003 du Parlement européen et du Conseil du 16 juin 2003 » définit la méthode de calcul du revenu total puis du revenu disponible. L'objectif est de calculer à partir d'une nomenclature de revenus propre à l'enquête Budget de Famille les deux types de revenus :

- Le revenu total d'un ménage dans l'enquête Budget de Famille est la somme des quatre types de revenus : les revenus d'activités, les revenus de patrimoine, les revenus sociaux et une partie des revenus exceptionnels. On ne retient que les transferts interménages réguliers en espèces reçus par les ménages.
- Le revenu disponible d'un ménage est égal au revenu total moins les impôts et taxes moins les transferts interménages réguliers en espèces versés par les ménages.

6 Les revenus d'activité représentent 60 % des revenus en Guadeloupe en 2011

Composantes du revenu disponible équivalent en 2011 (en %)

	Revenus d'activité	Revenus du patrimoine	Revenus sociaux	Autres revenus	Transferts monétaires inter-ménages		
					Reçus	Versés	Impôts
Ensemble	62,9	2,3	34	0,1	0,7	-0,9	-6
Guadeloupe	60,1	2,8	36,4	0	0,7	-0,8	-6
Guyane	77,5	2,3	19,4	0,2	0,7	-1,3	-5
Martinique	60,2	1,9	37,1	0	0,6	-0,7	-6

Lecture : en 2011, les revenus sociaux comptent pour 36 % du revenu total en Guadeloupe contre 37 % en Martinique et 19 % en Guyane.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

celle de la Guyane. Les divers autres revenus perçus (revenus du patrimoine, autres revenus,...) comptent pour une faible part. Les autres revenus sociaux (pauvreté et exclusion sociale, maternité-famille, difficultés de logement,...) comptent pour 28 % des revenus sociaux, tandis que les allocations chômage représentent une faible part (autour de 7 %).

Les solidarités entre ménages sont comparables le long de l'échelle des revenus

Les impôts comprennent les impôts et taxes sur les résidences, l'impôt sur le revenu, les taxes automobiles (cartes grises, conventions) et autres impôts et taxes (taxe foncière pour jardin ou autre, amendes, passeport et impôts payés à l'étranger). Les impôts réduisent de 6 % le revenu. Enfin, le solde des transferts monétaires interménages (écart entre les transferts reçus et versés) joue un faible rôle dans la détermination du revenu disponible équivalent. Les solidarités entre ménages sont comparables le long de l'échelle des revenus : la part du revenu versé à d'autres ménages est la même des ménages les plus pauvres aux plus aisés.

La part des revenus d'activité est croissante avec l'importance des revenus (figure 7). Ainsi, les revenus d'activité deviennent la première source de revenus à partir du quatrième quintile pour atteindre 80 % du revenu disponible des ménages les plus aisés (cinquième quintile). À l'inverse, la part des autres prestations sociales diminue fortement. Ainsi, les autres prestations sociales (0,6 %) et les allocations chômage (0,3 %) sont des sources de revenus marginales pour les ménages les plus aisés tandis que les allocations retraite (15 %) restent à une proportion assez élevée.

Enfin, les ménages les plus aisés se distinguent nettement des autres ménages de par la place importante des revenus de patrimoine. Il s'agit plus fréquemment de revenus financiers (PEA, assurance-vie, etc.).

Les ménages abritant plusieurs générations disposent des revenus les plus faibles

Les ménages complexes guadeloupéens qui regroupent plusieurs familles abritent souvent plusieurs générations. Ces ménages disposent des revenus moyens les plus faibles, un tiers des revenus provenant d'allocations retraites et la moitié étant issue de revenus sociaux.

¹ Les autres risques comprennent les indemnités journalières dues aux congés de maladie, à l'invalidité ou à l'handicap.

La présence d'enfant(s) ou de retraité(s) dans le ménage influe ainsi sur la structure des revenus (figure 8). Elle joue un rôle important non seulement sur la structure des revenus sociaux, mais aussi sur le poids de ceux-ci dans le revenu disponible équivalent. Par exemple, les personnes seules, les couples sans enfant ou les familles complexes ont une part plus forte d'allocations retraite que les autres catégories de ménages. En effet, les retraités ont plus de chance d'appartenir à ces trois catégories de ménages qu'aux deux autres (familles monoparentales ou couples avec au moins un enfant).

Les prestations familiales sont versées aux familles monoparentales, aux couples avec enfant(s) et aux familles complexes, ce qui donne un poids plus important aux revenus sociaux. La part des revenus sociaux dépend aussi pour une catégorie de ménage donnée de la proportion des ménages en situation de précarité. En effet, pour les ménages en situation précaire, une partie des revenus provient du versement des minima sociaux par les organismes sociaux.

Les personnes seules et les couples sans enfant payent en proportion plus d'impôts que les autres ménages. Ils ne bénéficient pas de l'effet d'écrêtement du quotient familial sur le revenu imposable comme pour les familles monoparentales ou les couples parents d'au moins un enfant. En effet, la présence d'enfants dans le ménage accroît le quotient familial ce qui fait diminuer par conséquent le taux d'imposition du ménage. ■

7 La part des revenus d'activité varie fortement selon la catégorie de ménage

Composantes du niveau de vie guadeloupéen par quintile en 2011 (en %)

	Inf à Q1	Q1 à Q2	Q2 à Q3	Q3 à Q4	Sup à Q4	Ensemble
Revenus d'activité (en €/uc)	17,5	23,1	46,8	62,1	79,1	60,1
Revenus du patrimoine (en €/uc)	1,2	1,0	2,5	1,4	4,3	2,8
Revenus sociaux (en €/uc)	79,0	75	49,7	35,5	16,5	36,4
Allocations retraite (en €/uc)	24,6	37,9	29,2	27,6	15,5	23,5
Allocations chômage (en €/uc)	5,4	5,6	5,0	2,8	0,3	2,5
Autres prestations sociales (en €/uc)	49	31,5	15,5	5,1	0,6	10,4
Autres revenus (en €/uc)	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Transferts monétaires inter-ménages reçus (en €/uc)	2,2	0,9	0,9	1,0	0,2	0,7
Transferts monétaires inter-ménages versés (en €/uc)	-0,8	-0,8	-0,5	-1,1	-0,8	-0,8
Impôts (en €/uc)	-7,0	-4,4	-3,8	-5,2	-7,0	-5,8
Revenu moyen (en €/uc)	4 490	8 410	119 00	16 970	32 190	14 800

Lecture : en 2011, les allocations retraite comptent pour 24 % du revenu total en Guadeloupe.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

8 Les couples avec enfant(s) reçoivent une part bien plus grande de revenus d'activité que les autres ménages

Composantes du niveau de vie guadeloupéen selon la catégorie des ménages en 2011 (en %)

	Personne seule	Famille monoparentale	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille complexe	Ensemble
Revenus d'activité (en €/uc)	47,6	59,4	56,2	81,3	45,6	60,1
Revenus du patrimoine (en €/uc)	4,8	1,3	2,4	1,9	1,3	2,8
Revenus sociaux (en €/uc)	46,9	37,4	41,1	16,6	52,0	36,4
Allocations retraite (en €/uc)	36,5	6,8	37,5	6,2	30,2	23,5
Allocations chômage (en €/uc)	2,4	1,9	2,0	2,7	5,3	2,5
Autres prestations sociales (en €/uc)	8,0	28,7	1,7	7,6	16,5	10,4
Autres revenus (en €/uc)	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
Transferts monétaires interménages reçus (en €/uc)	0,7	2,0	0,2	0,1	1,0	0,7
Transferts monétaires interménages versés (en €/uc)	-1,3	-0,1	-1,2	-0,5	-0,4	-0,8
Impôts (en €/uc)	-7,2	-3,1	-7,4	-4,8	-4,9	-5,8
Revenu moyen (en €/uc)	14 000	11 760	18 700	17 370	11 210	14 800

Lecture : en 2011, les revenus d'activité comptent en Guadeloupe pour 81 % du revenu total pour les couples avec au moins un enfant contre 60 % pour la moyenne régionale.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Stabilité des inégalités

Les inégalités de niveau de vie sont stables entre 2001 et 2011. Un cinquième de la population guadeloupéenne vit sous le seuil de pauvreté en 2011, soit une légère diminution par rapport à 2001 (-0,7 %). 81 300 individus vivent ainsi avec en moyenne 600 € par mois. Les personnes seules, les familles monoparentales et les familles complexes sont respectivement les plus nombreuses dans cette situation.

Un seuil de pauvreté de 600 € par mois en Guadeloupe en 2011

En 2011, le revenu médian (*définitions*) des personnes vivant dans un ménage en Guadeloupe s'établit à près de 11 950 € annuels, soit 1 000 € par mois (*figure 13*). Ce montant partage la population en deux, la première moitié ayant moins et la seconde ayant plus. Il est supérieur de 3 610 € à celui d'un ménage guyanais et très proche, mais inférieur de 100 €, de celui d'un ménage martiniquais.

Ainsi, avec un seuil de pauvreté à 60 % de la médiane des revenus guadeloupéens, le seuil de pauvreté s'élève, en 2011, à 7 170 € annuel, soit environ 600 € par mois (*figure 9*). Il croît mécaniquement au même rythme que le revenu équivalent médian soit de 57 % sur la période 2001-2011. En Guadeloupe, comme en Martinique, le seuil de pauvreté est proche du premier quintile de revenus.

Le taux de risque de pauvreté mesure la pauvreté monétaire

Le taux de risque de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. La pauvreté ou non d'une personne est ainsi établie par comparaison avec la situation du reste de la population, laquelle est affectée par les évolutions économiques et sociales. Conséquence de cette définition : une personne pauvre proche du seuil entrera ou sortira de la pauvreté l'année suivante, non pas en fonction de l'évolution absolue de son niveau de vie, mais de l'écart entre cette évolution et celle du niveau de vie médian. Les variations du taux de pauvreté ne reflètent alors pas nécessairement la situation économique et le dynamisme des revenus : la croissance des revenus peut conduire à une hausse du taux de pauvreté si elle améliore davantage le niveau de vie médian que les bas niveaux de vie. Inversement, dans une situation économique dégradée, le taux de pauvreté peut diminuer si le niveau de vie médian baisse davantage que les niveaux de vie des personnes aux revenus les plus modestes.

Le taux de pauvreté diminue en Guadeloupe entre 2001 et 2011

En considérant le seuil de pauvreté local, la pauvreté concerne 81 300 individus en Guadeloupe, soit un taux de risque de pauvreté local de 20,1 % (*figure 10*). Il est proche de celui de la Martinique et bien inférieur à celui de la Guyane côtière. En 2011, le taux de risque de pauvreté local est plus élevé de six points que celui de la France hexagonale.

La Guadeloupe se distingue par une baisse de 0,7 point du taux de risque de pauvreté sur la période, alors qu'il est en hausse en

Martinique (+3,5 points) et en Guyane côtière (+4,4 points). Il en est de même pour la France hexagonale où le taux de risque de pauvreté augmente de 0,7 point entre 2001 et 2011.

Paupérisation des personnes seules et des personnes âgées

En Guadeloupe, les personnes en couple sont, en proportion, les moins nombreuses à ne pas être en situation de pauvreté (*figure 11*), soit 11,3 % pour les couples sans enfant et 14,4 % pour les couples avec enfant(s). À l'inverse, les personnes seules

9 Seule la Guadeloupe voit son taux de risque de pauvreté se réduire

Taux de risque de pauvreté local 2001 et 2011 aux Antilles-Guyane (en % et point)

	2001	2011	Écart 2001 - 2011	Valeur du seuil local mensuel (en €/uc)
Guadeloupe	20,8	20,1	-0,7	600
Guyane côtière	25,8	30,2	4,4	600
Martinique	17,1	20,6	3,5	420

Lecture : le taux de pauvreté de la Guadeloupe est de 20,1 % en 2011 contre 20,8 % en 2001 soit une baisse de 0,7 %.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Les sources statistiques des inégalités en France

La source de référence en métropole pour la mesure du taux de pauvreté monétaire et des distributions de niveau de vie au niveau national est l'enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Elle consiste en un appariement entre l'enquête Emploi et les données administratives fiscales et sociales sur les revenus et les prestations sociales : déclarations de revenus, dossiers des allocataires des caisses d'allocations familiales (Caf), de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav), de la Mutualité sociale agricole (MSA).

Il est très difficile de comparer rigoureusement les statistiques de revenus des Dom avec celles calculées en métropole en raison d'importantes différences entre les sources Budget de Famille d'une part et Enquête revenus fiscaux et sociaux d'autre part. Selon la source ERFS, le seuil de pauvreté est de 980 € en France métropolitaine. Si on considère le seuil de pauvreté métropolitain, le taux de risque de pauvreté est bien plus élevé en Guadeloupe en 2011. La pauvreté concerne la moitié de la population. Le recul de la pauvreté est bien plus fort dans ce cas : le taux de risque de pauvreté baisse de 11,5 points entre 2001 et 2011. Les revenus en métropole augmentant moins vite qu'en Guadeloupe sur la période, l'inégalité des revenus s'est réduite entre la Guadeloupe et la France hexagonale.

Des précautions doivent être donc prises pour comparer les indicateurs d'inégalités entre les Antilles-Guyane et les autres zones géographiques. Il n'existe pas de source unique pour les statistiques sur les inégalités pour l'ensemble des zonages géographiques français. Ainsi, des écarts méthodologiques existent entre les sources utilisées ce qui impose de nuancer les résultats lorsque l'on compare ces différentes sources entre elles.

10 La pauvreté augmente dans l'hexagone et diminue en Guadeloupe

Comparaison des taux de risque de pauvreté métropolitain et guadeloupéen (seuil local) en 2001 et 2011 (en % et en point)

	France hexagonale	Guadeloupe	Écart 2001 - 2011
2001	13,4	20,8	7,4
2011	14,1	20,1	6,0

Lecture : en 2011, en prenant les seuils de risque de pauvreté locaux, le taux de risque de pauvreté est de 14,1 % en France hexagonale contre 20,1 % en Guadeloupe.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

sont les plus nombreuses sous le seuil de pauvreté (27,7 %). Viennent ensuite les familles monoparentales (27,5 %) et les familles complexes (23,7 %).

Le taux de pauvreté a baissé fortement en Guadeloupe pour les couples avec enfant(s) entre 2001 et 2011. En revanche, la situation des familles complexes et monoparentales a peu évolué sur le front des inégalités. Enfin, elle s'est fortement dégradée pour les personnes seules sur la période.

En lien avec la forte hausse du taux de pauvreté des personnes seules et le phénomène de décohabitation, on compte plus de personnes de 65 ans et plus sous le seuil de pauvreté en 2011 qu'en 2001 (figure 12). Par rapport aux autres classes d'âges, leur situation se dégrade fortement avec une augmentation de 8,6 points du taux de pauvreté sur la période. Il atteint ainsi 17,2 % en 2011 contre seulement 8,6 % en 2001. Cette très forte hausse a pour cause les nombreux relogement en location de personnes âgées aux revenus très modestes qui étaient propriétaires de leur logement avant la mise en œuvre des opérations de rénovation de l'habitat insalubre. L'intensité de la politique de lutte contre l'habitat insalubre menée en Guadeloupe sur la période 2001-2011 est la plus forte des cinq Départements et Régions d'Outre-Mer : les crédits de paiement engagés au titre de la rénovation de l'habitat insalubre représentent plus du tiers des cinq DROM sur la période.

Les inégalités de répartition de revenus sont très proches en 2001 et 2011 (figure 13). Elles peuvent être mesurées à l'aide des indices de concentration (S20 à S80).

La hausse des revenus n'a pas profité aux individus les plus pauvres. Entre 2001 et 2011, leur part dans la masse des revenus (S20) est stable et diminue très légèrement de 0,2 point. Il en est de même pour les

11 Les personnes seules sont bien plus confrontées à la pauvreté en 2011

Taux de risque de pauvreté local en Guadeloupe selon la catégorie de ménage (en % et point)

	2001	2011	Écart 2001 - 2011
Personne seule	16,9	27,7	10,8
Famille monoparentale	27,1	27,5	0,4
Couple sans enfant	4,0	11,3	7,3
Couple avec au moins un enfant	21,1	14,4	-6,7
Ménage complexe	23,2	23,7	0,5

Lecture : le taux de pauvreté des familles complexes passent de 23,2 % en 2001 à 23,7 % en 2011 soit une hausse de 0,5 %.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

12 La situation se dégrade pour les individus de 65 ans et plus

Taux de risque de pauvreté local en Guadeloupe selon l'âge (en % et en point)

	2001	2011	Écart 2001 - 2011
Moins de 35 ans	19,1	16,5	-2,6
35 à 64 ans	24	21,6	-2,4
65 ans et plus	8,6	17,2	8,6

Lecture : le taux de risque de pauvreté des moins de 35 ans se réduit de 19,1 % en 2001 à 16,5 % en 2011 soit une baisse de -2,6 points.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

13 La forte hausse du revenu moyen n'a pas d'effet sur la réduction des inégalités

Les Indicateurs d'inégalités en Guadeloupe (en et en %)

	Niveau de vie 2001	Niveau de vie 2011	Évolution 2011 - 2001
Moyenne (en €/uc)	9 530	14 640	53,6
D1 (en €/uc)	3 550	5 020	41,4
D5 (en €/uc)	7 600	11 950	57,2
D9 (en €/uc)	17 950	27 720	54,4
Q1 (en €/uc)	4 530	7 160	58,1
Q4 (en €/uc)	13 530	20 010	47,9
D9/D1	5,1	5,5	0,4
Q4/Q1	3,0	2,8	-0,2
D5/D1	2,1	2,4	0,3
D9/D5	2,4	2,3	-0,1
S20 (en %)	6,6	6,4	-0,2
S50 (en %)	25,5	25,7	0,2
S80 (en %)	57,1	57,5	0,4
(100-S80)	42,9	42,5	-0,4
S80/S20	42,9	42,5	-0,4
(100-S80)/S20	6,5	6,6	0,1
Nombre de personne sous le seuil de pauvreté local	81 260	81 332	0,1
Taux de pauvreté local à 60% (en %)	20,8	20,1	-0,7
Seuil de pauvreté local (en €/uc)	4 560	7 170	57,2
Nombre de personne sous le seuil de pauvreté métropolitain	236 747	198 676	-16,1
Taux de risque de pauvreté métropolitain à 60% (en %)	60,6	49,1	-11,5
Seuil de risque de pauvreté métropolitain (en €/uc)	9 096	11 730	29

Lecture : en 2011, la moyenne du revenu équivalent s'élève à 14 640 €/uc contre 11 950 €/uc pour la médiane (D5). Elle augmente moins vite que la médiane (53,6 % contre 57,2 %)

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

ménages les plus aisés : leur part dans l'ensemble des revenus (100-S80) diminue de 0,4 point. Seuls les ménages dont le revenu est compris entre Q1 et Q4 sont en meil-

leure situation en 2011 qu'en 2001. Leur part (S80-S20) dans l'ensemble des revenus a progressé de 0,9 point sur la période (51,4 % en 2011 contre 50,5 % en 2001). ■

Consommation des ménages, le reflet des revenus

En 2011, les dépenses de transport sont le premier poste de dépense des Guadeloupéens devant les dépenses d'alimentation : ils représentent 40 % des dépenses totales. Les disparités de consommation selon la catégorie de ménage en Guadeloupe sont directement liées aux inégalités de revenus. Ainsi, en 2011, seuls les couples (avec ou sans enfant) ont une consommation plus élevée que celle du ménage moyen, alors que les familles monoparentales et complexes dépensent moins.

14 610 € de dépenses en moyenne en 2011

En 2011, le consommateur moyen guadeloupéen dépense 14 610 € par unité de consommation. Les disparités de consommation sont relativement importantes lorsque l'on s'intéresse à la consommation moyenne selon les quintiles de revenus. Les ménages les moins aisés dépensent ainsi en moyenne 8 390 € alors que les ménages les plus aisés dépensent 25 630 €, soit 3,1 fois plus.

Les disparités de consommation selon la catégorie de ménage en Guadeloupe sont directement liées aux inégalités de revenus. Ainsi, en 2011, seuls les couples (avec ou sans enfant) ont une consommation plus élevée que celle du ménage moyen. Les dépenses des personnes seules sont très proches de celles du ménage moyen alors que les familles monoparentales et complexes dépensent largement moins que le ménage moyen.

Avec des différences de revenus faibles, les écarts de consommation entre les ménages propriétaires de leur logement et les autres ménages sont eux aussi relativement faibles. Les occupants non propriétaires consomment 4,4 % de plus que le consommateur moyen, les propriétaires 4,5 % de moins : l'absence de loyer et la non prise en compte des emprunts dans la consommation des propriétaires expliquant cette différence de structure.

Les dépenses de transport et d'alimentation représentent 40 % du panier guadeloupéen en 2011

En 2011, les dépenses de transport (20 %) sont le premier poste de dépenses des Gua-

14 Les locataires ont un profil de consommation différent des autres ménages

Coefficient budgétaire par fonction selon le statut d'occupation en 2011 en Guadeloupe (en %)

	Propriétaires	Locataires	Autres statuts d'occupation	Consommateur moyen
Alcool, tabac	2,0	1,6	2,9	1,9
Alimentation	19,7	13,5	22,3	17,5
Ameublement, entretien	7,7	5,0	7,8	6,6
Biens et services divers	16,8	11,9	14,0	14,7
Communications	5,6	5,0	5,9	5,4
Enseignement	1,0	0,9	0,3	0,9
Habillement	4,1	5,3	3,6	4,5
Logement et charges	7,6	24,7	8,3	14,4
Loisirs et culture	7,6	6,8	7,7	7,3
Restaurants et hôtels	5,5	5,8	5,4	5,6
Santé	1,9	1,6	1,8	1,8
Transports	20,5	17,9	20,0	19,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : en 2011, les dépenses de logement représentent 24,6 % du panier de consommation des locataires contre 7,6 % pour les propriétaires et 8,3 % pour les autres statuts d'occupation.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

deloupéens devant les dépenses d'alimentation (18 %) (figure 14). Le transport et l'alimentation représentent ainsi 40 % des dépenses des Guadeloupéens en 2011. Les deux grands postes des dépenses de transport sont les dépenses liées, d'une part, à « l'entretien d'un véhicule, l'achat d'essence, les dépenses de garagiste et de parking » (45 %) et, d'autre part, à l'achat de véhicules (36 %).

Les frais d'entretien et d'essence dépendent du nombre de véhicules (automobile, deux roues, bateaux, ...) à disposition

du ménage. Les automobiles sont le type de véhicule le plus courant à disposition des ménages : 66 % disposent d'un véhicule en 2011². Le nombre moyen de véhicules par ménage est de 1,44 en 2011. Peu de ménages disposent d'un « deux roues à moteur » (5,5 %).

Les dépenses de biens et services divers et les dépenses de logement représentent chacune 15 % des dépenses totales de consommation.

L'enquête BDF décrit le panier du consommateur d'un ménage

L'enquête Budget des familles retrace l'ensemble des dépenses des ménages. Elle permet donc de connaître le panier de consommation des ménages dont les dépenses sont réparties selon les fonctions de consommation. Les fonctions de consommation rassemblent traditionnellement dans un même poste, à un niveau agrégé, les biens et les services nécessaires pour satisfaire un même besoin (se nourrir, s'habiller, se loger, ...). Ces fonctions de consommation sont définies par une nomenclature internationale, la classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP). Comme pour le revenu disponible, les dépenses de consommation sont par unité de consommation (UC). Le même facteur de proportionnalité est utilisé, lié à la composition du ménage. L'objectif est de pouvoir comparer les dépenses de consommation entre deux types de ménages différents. Le panier du consommateur par UC (appelée ici dépenses de consommation) servira au calcul du pouvoir d'achat par UC.

² L'automobile peut avoir été achetée par le ménage ou être en location vente, être mise gratuitement à sa disposition (famille, employeur, ...) ou être obtenue gratuitement (don, gain).

Les loyers d'habitation³ comptent pour la moitié des dépenses de logement en 2011 (figure 15). Ils comprennent en grande partie les loyers de résidence principale payés par le locataire au propriétaire de logement. Le loyer de résidence principale correspond au coût réel payé par le locataire. Le loyer est net des aides aux logements. Les postes « Électricité, gaz et autres combustibles » et « Autres services relatifs au logement » représentent 20 % de la dépense. Les travaux courants d'entretien et de réparation du logement (hors gros travaux) représentent 8 % des dépenses de logement.

Dépenses de logement plus importantes pour les locataires

Les dépenses de logement représentent 8 % de la dépense totale pour les propriétaires en 2011, contre 25 % pour les locataires (figure 16). En effet, le loyer au titre de la résidence principale n'est pas à la charge du propriétaire ce qui entraîne pour ce dernier un poids des dépenses de logement plus faible. Les ménages possédant le logement dans lequel ils résident détiennent un élément de patrimoine qui ne génère pas de flux de revenus, alors même qu'il a pour eux une valeur d'usage. Cette ressource non monétaire n'est pas prise en compte dans la mesure des niveaux de vie effectuée à partir des enquêtes Budget de Famille.

En conséquence, la ventilation des dépenses de logement est très différente selon les deux types de ménages. Le paiement du loyer représente 80 % de ces dépenses de logement pour les locataires, alors que les dépenses d'énergie ne représentent que 10 % du total. En revanche, les propriétaires dépensent 41 % de leur frais de logement en achats énergétiques.

Les propriétaires se distinguent aussi par un plus fort poids en travaux courants d'entretien et de réparation du logement (hors gros travaux) : ces dépenses pèsent un cinquième des dépenses de logement. Enfin, les autres services relatifs au logement (ordures, assainissement, eau, charges) sont proches en proportion des dépenses d'énergie. Ceci est vrai aussi bien pour les propriétaires que pour les locataires. Les autres statuts d'occupation du logement (viagers, usufruitiers,...) sont proches en matière de comportement de consommation des pro-

priétaires. En effet, ils bénéficient d'un usage du logement sans paiement d'un loyer au titre de la résidence principale.

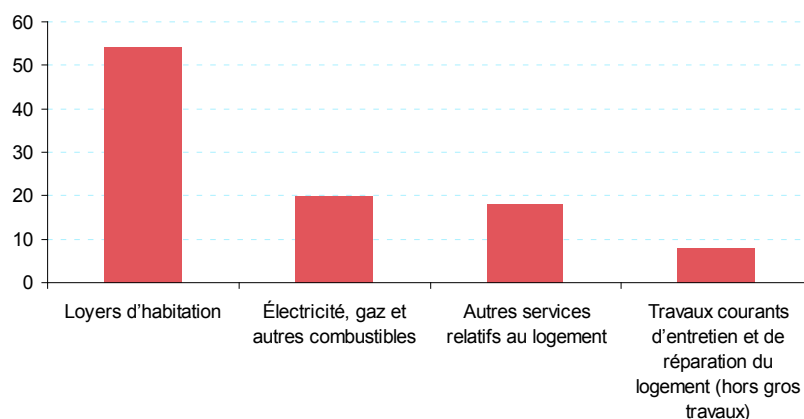
Les ménages « seniors », plus souvent propriétaires et disposant de revenus plus faibles

Les ménages seniors⁴ ont des besoins spécifiques en matière de consommation (figure 17). Les habitudes de consommation des ménages dépendent en partie de l'âge de la personne de référence ; la probabilité d'avoir des enfants à charge est plus faible que pour les autres ménages.

Leurs habitudes de consommation sont spécifiques : souvent par nécessité, ils affectent une part plus grande de leur budget de consommation en dépense de santé. Étant moins mobiles, leurs dépenses de transport sont réduites. Ils sont aussi plus souvent propriétaires de leur logement. Ainsi, en 2011, le coefficient budgétaire du logement, soit le rapport de la dépense de logement à la dépense totale, est inférieur de 2,7 points à celui du consommateur moyen. Avec des revenus plus faibles que les autres ménages, les ménages seniors consacrent une part plus importante de leur budget en dépense alimentaire.

15 La moitié des dépenses de logement correspondent aux loyers d'habitation

Ventilation des dépenses de logement par grands postes de dépenses en 2011 pour la Guadeloupe (en %)

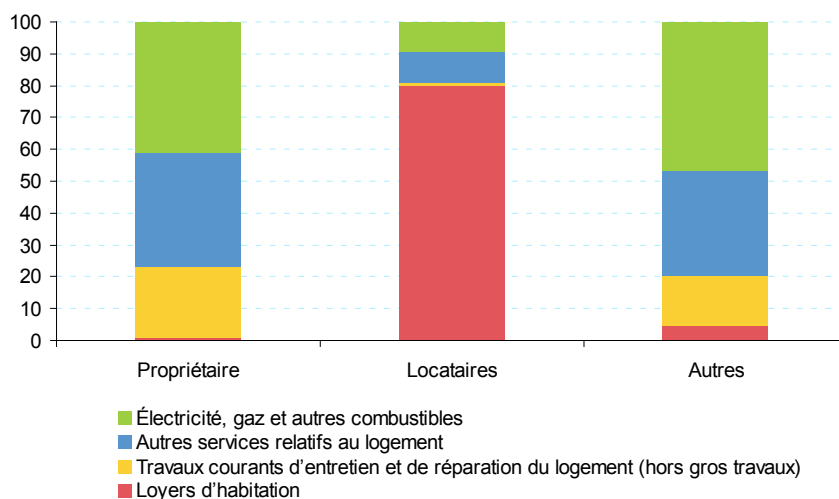


Lecture : en 2011 en Guadeloupe, 19,9 % des dépenses de logement correspondent aux paiements de l'électricité, gaz et autres combustibles.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

16 Les loyers d'habitations représentent 4/5 des dépenses de logement des locataires

Ventilation des dépenses de logement par grands postes de dépenses en 2011 pour la Guadeloupe selon le statut d'occupation (en %)



Lecture : en 2011 en Guadeloupe, 80 % des dépenses de logement des locataires correspondent aux loyers d'habitation.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

³ Loyers (hors charges ou avec charges non isolables) des locataires résidence principale et autres résidences.

⁴ Les ménages « seniors » correspondent aux ménages ayant une personne de référence âgée de 65 et plus.

Les autres ménages ont des structures de dépenses de consommation proches

Les ménages « jeunes »⁵ et les « ménages d'âge intermédiaire »⁶ ont des structures de consommation plus proches (figure 17) avec des parts consacrées aux dépenses de transport comparables pour ces deux types de ménages. Par ailleurs, le temps et les dépenses dédiés aux activités de loisir ou de culture est plus important que les ménages « seniors ».

Cependant, certaines fonctions de consommation diffèrent : les dépenses liées au logement décroissent avec l'âge, en lien direct avec la probabilité d'être propriétaire. En lien avec la théorie du cycle de vie (encadré), les ménages jeunes sont plus souvent locataires que propriétaires, ce qui entraîne pour eux un fort coefficient budgétaire de ces dépenses.

Les modes de vie des ménages diffèrent fortement entre les ménages les moins aisés et les plus aisés

En 2011, les dépenses alimentaires sont le premier poste de consommation des ménages les plus pauvres (figure 19). Ce poste de dépenses représente 21 % des dépenses totales, contre 13 % pour les ménages les plus aisés.

Les dépenses de transport sont le premier poste de consommation des ménages les plus aisés (figure 18). Le coefficient budgétaire

« Théorie du cycle de vie » de Franco Modigliani

L'épargne et le patrimoine fluctuent de manière différente au cours de la vie, tandis que la consommation augmente continuellement. Ainsi, au début de la vie, l'épargne est importante et le patrimoine est nul voir négatif (endettement pour les études...), la consommation est relativement faible. Lors de la période active et de l'exercice d'un emploi, il est fréquent d'assister à un remboursement progressif des dettes et à une augmentation du patrimoine, alors que l'épargne augmente en prévision de la retraite et que l'augmentation du revenu permet d'augmenter la consommation et l'acquisition de biens patrimoniaux. En période d'arrêt de l'activité, l'épargne accumulée au cours du temps est consommée ainsi que le patrimoine (ventes de biens) pour assurer l'accroissement de la consommation au cours du temps.

⁵ Les ménages « jeunes » correspondent aux ménages ayant une personne de référence âgée de moins de 35.

⁶ Les ménages « seniors » correspondent aux ménages ayant une personne de référence dont l'âge est compris entre 35 ans et 64 ans.

17 Les ménages « seniors » ont des profils de consommation différents des autres ménages

Panier de consommation par fonction de consommation selon l'âge de la personne de référence en 2011 en Guadeloupe (en %)

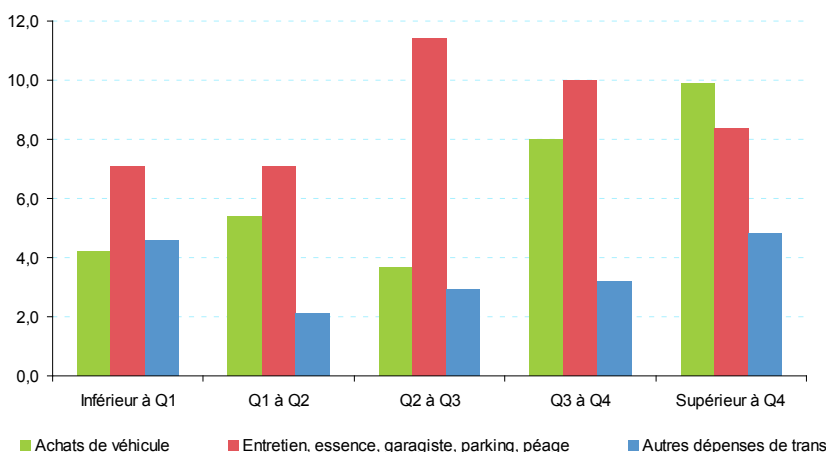
	Moins de 35 ans	De 35 à 64 ans	65 ans et plus	Consommateur moyen
Alcool, tabac	1,7	1,9	2,0	1,9
Alimentation	12,8	16,3	25,3	17,5
Ameublement, entretien	5,0	6,0	10,0	6,6
Biens et services divers	14,5	14,2	16,7	14,7
Communications	5,3	5,3	5,4	5,4
Enseignement	0,5	1,2	0,4	0,9
Habillement	6,0	4,8	2,2	4,5
Logement et charges	18,9	14,1	11,7	14,4
Loisirs et culture	7,5	7,7	5,8	7,3
Restaurants et hôtels	5,5	6,6	2,5	5,6
Santé	1,9	1,6	2,2	1,8
Transports	20,4	20,3	15,8	19,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : en 2011 en Guadeloupe, le coefficient budgétaire de la santé est égal à de 1,6 % pour les ménages dont la personne de référence est âgée entre 35 et 64 ans.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

18 L'achat de véhicules représente 10 % de la dépense des plus aisés

Coefficient budgétaire des dépenses de transport en Guadeloupe en 2011 selon les quintiles (en %)



Lecture : pour les plus aisés, en 2011, l'achat de véhicules représente 9,9 % des dépenses.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

19 Des structures de consommation différentes selon les quintiles de revenu

Panier de consommation par fonction de consommation selon les quintiles de revenu en 2011 en Guadeloupe (en%)

	Inférieur à Q1	Q1 à Q2	Q2 à Q3	Q3 à Q4	Supérieur à Q4	Consommateur moyen
Alcool, tabac	1,8	2,6	1,2	2,3	1,7	1,9
Alimentation	20,9	21,7	22,0	17,1	12,7	17,5
Ameublement, entretien	5,5	5,5	6,0	6,0	8,1	6,6
Biens et services divers	13,1	15,2	15,3	16,1	13,8	14,7
Communications	7,1	6,2	6,0	5,3	4,2	5,4
Enseignement	0,8	1,0	1,2	1,0	0,8	0,9
Habillement	5,3	4,8	4,0	4,2	4,6	4,5
Logement et charges	16,8	15,8	14,6	14,5	12,8	14,4
Loisirs et culture	6,5	6,0	6,2	6,6	9,0	7,3
Restaurants et hôtels	5,0	4,8	4,1	4,3	7,7	5,6
Santé	1,6	2,1	1,7	1,9	1,7	1,8
Transports	15,6	14,3	17,7	20,7	22,9	19,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : en 2011 en Guadeloupe, le coefficient budgétaire de la santé est égal à de 1,6 % pour les ménages les moins aisés contre 1,8 % pour le consommateur moyen.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

taire de la fonction « Transport » représente 23 % de la consommation des ménages les plus aisés, soit sept points de plus que celui des ménages les moins aisés. Les ménages les plus aisés consacrent 10 % de leur consommation à l'achat de véhicules (dont automobiles) contre 4,2 % pour les ménages les moins aisés. Ces dépenses sont fonction du nombre d'automobiles possédées (figure 20). En 2011, parmi les ménages les plus aisés, neuf sur dix disposent d'une automobile contre quatre sur dix pour les moins aisés. On retrouve les mêmes proportions pour l'année 2001.

Les dépenses pré-engagées représentent 30 % des dépenses totales

En Guadeloupe, les dépenses pré-engagées représentent 30 % des dépenses de consommation en 2011 (figure 21). Elles correspondent à l'ensemble des dépenses des ménages (hors dépenses de santé) réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme (logement, assurance, etc.).

Les dépenses alimentaires sont un autre poste de dépenses difficilement arbitrable à court terme. Si on ajoute les dépenses alimentaires aux dépenses pré-engagées, leur poids cumulé est égal à la moitié des dépenses de consommation. Cette part est stable depuis 2001 car la hausse de la part des dépenses pré-engagées est compensée par une baisse des dépenses alimentaires équivalentes.

Les ménages les moins aisés ont une part de dépenses pré-engagées égale à 33 % des dépenses totales (figure 22). Elle reste relativement stable jusqu'au quatrième quintile de revenu, puis elle diminue fortement pour les ménages les plus aisés. Cette part est ainsi de six points supérieure à celles des ménages les moins aisés. Pour les dépenses alimentaires, la baisse du coefficient budgétaire est significative à partir des ménages du quatrième quintile. Autrement dit, les ménages les plus aisés ont la possibilité de choisir plus librement la répartition de leurs achats pour 60 % de leur budget de consommation. ■

20 Le nombre moyen de véhicules varie fortement selon les revenus

Nombre moyen de véhicules par ménage selon le type de ménage

	2001	2011	Écart
Ensemble	1,19	1,44	0,25
Selon l'âge de la personne de référence			
Moins de 35 ans	1,23	1,31	0,08
35 à 64 ans	1,18	1,50	0,32
65 ans et plus	1,14	1,30	0,16
Selon la catégorie des ménages			
Personne seule	1,00	1,06	0,06
Famille monoparentale	1,06	1,16	0,10
Couple sans enfant	1,23	1,47	0,24
Couple avec au moins un enfant	1,27	1,78	0,51
Ménage complexe	1,26	1,59	0,33
Selon les quintiles de revenu			
Inférieur à Q1	1,08	1,22	0,14
Q1 à Q2	1,15	1,26	0,11
Q2 à Q3	1,11	1,37	0,26
Q3 à Q4	1,21	1,44	0,23
Supérieur à Q4	1,27	1,66	0,39

Lecture : en 2011 en Guadeloupe, le nombre moyen de véhicule par ménage est de 1,44 contre 1,19 en 2001, soit une hausse de 0,25 points.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

21 Les dépenses pré-engagées représentent 30 % du panier de consommation

Dépenses de moyennes en Guadeloupe (en % et en points)

	2001	2011	Évolution 2001-2011
Dépenses pré-engagées et alimentation	47,6	48,0	0,4
Dépenses pré-engagées	28,2	30,2	2,0
Alimentation	19,3	17,8	-1,5
Autres dépenses	52,4	52,0	-0,4
Consommation totale moyenne (en € et %)	8 530	14 350	68,2

Lecture : en 2011, les dépenses pré-engagées comptent pour 30 % des dépenses totales en hausse de deux points. En ajoutant la part des dépenses alimentaires (17,8 %), les dépenses pré-engagées élargies aux dépenses alimentaires représentent 48 % du total des dépenses.

Champ : consommation hors dépenses de santé
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

22 Les dépenses pré-engagées sont plus faibles pour les propriétaires

Dépenses moyennes en Guadeloupe selon le quintile de revenu (en % et en points)

	2001	2011	Évolution 2001-2011
Inférieur à Q1			
Dépenses pré-engagées	25,7	33,1	7,4
Alimentation	26,3	21,3	-5,0
Dépenses pré-engagées et alimentation	52,0	54,4	2,4
Autres dépenses	48,0	45,6	-2,4
Consommation totale moyenne (en € et %)	5 300	8 260	55,8
De Q1 à Q2			
Dépenses pré-engagées	28,0	32,1	4,1
Alimentation	25,3	22,3	-3,0
Dépenses pré-engagées et alimentation	53,4	54,4	1,0
Autres dépenses	46,6	45,6	-1,0
Consommation totale moyenne (en € et %)	6 590	9 970	51,3
De Q2 à Q3			
Dépenses pré-engagées	28,1	32,4	4,3
Alimentation	21,2	22,4	1,2
Dépenses pré-engagées et alimentation	49,3	54,9	5,6
Autres dépenses	50,7	45,1	-5,6
Consommation totale moyenne (en € et %)	6 670	12 060	80,8
De Q3 à Q4			
Dépenses pré-engagées	28,8	31,2	2,4
Alimentation	17,8	17,3	-0,5
Dépenses pré-engagées et alimentation	46,6	48,6	2,0
Autres dépenses	53,4	51,4	-2,0
Consommation totale moyenne (en € et %)	9 630	16 200	68,2
Supérieur à Q4			
Dépenses pré-engagées	29,0	26,7	-2,3
Alimentation	14,2	12,9	-1,3
Dépenses pré-engagées et alimentation	43,2	39,6	-3,6
Autres dépenses	56,8	60,4	3,6
Consommation totale moyenne (en € et %)	14 410	25 200	74,9

Lecture : en 2011, les dépenses pré-engagées comptent pour 33,1 % des dépenses totales en 2011 pour les ménages les plus aisés contre 26,7 % pour les ménages les moins aisés.

Champ : consommation hors dépenses de santé
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Évolution du pouvoir d'achat, hausse générale en Guadeloupe

Les niveaux de vie des ménages s'accroissent sur la période 2001-2011. Sur la même période, vu l'évolution des prix, le pouvoir d'achat moyen a également cru de 18 %, soit un point de plus qu'en France entière sur la même période. Les ménages guadeloupéens profitent tous de gains de pouvoir d'achat quel que soient leurs revenus. Les gains de pouvoir d'achat varient en moyenne annuelle de 1,3 % pour les ménages les moins aisés à 2,0 % pour les ménages au niveau de vie médian. Les écarts de pouvoir d'achat entre les trois régions des Antilles-Guyane s'expliquent par des disparités d'évolution de revenus entre 2001 et 2011 dans un contexte d'inflation modérée.

Une évolution d'ensemble des prix similaire aux Antilles-Guyane

En rythme annuel, les écarts de Guadeloupe avec Martinique et Guyane sont faibles, soit 0,1 point par an en moins pour le premier et 0,2 point par an en moins pour le second. Ces évolutions proches proviennent d'un profil de hausse par fonction qui s'équilibrent pour les trois collectivités. Les trois postes les plus importants de dépenses (logements, transports et produits alimentaires) représentent la moitié des dépenses de consommation aux Antilles-Guyane et cette part est stable pour les années 2001 et 2011.

Par rapport à la France entière, les écarts de prix par fonction sont assez forts. Les Antilles-Guyane ont souffert d'une hausse plus forte des prix de l'alimentation et d'une baisse moins forte des télécommunications.

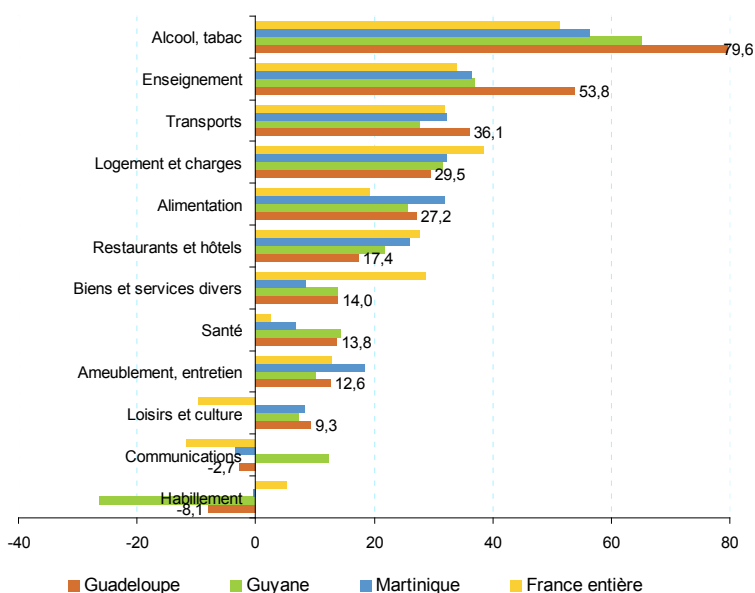
Les plus forts gains de pouvoir d'achat des Antilles-Guyane

Entre 2001 et 2011, le revenu moyen de la population guadeloupéenne augmente de 3,8 % en moyenne annuelle, plus fortement que l'inflation (+ 2,1 %) qui reste contenue sur cette période, soit un gain de pouvoir d'achat de 1,7 % par an (figure 25).

Entre 2001 et 2011, le revenu disponible équivalent moyen a augmenté de 45 %. Ce fort dynamisme des revenus par rapport au prix est le même pour la Guyane côtière et dans une moindre mesure pour la Martinique. Ainsi, les écarts de pouvoir d'achat entre les trois régions s'expliquent par des disparités d'évolution de revenu entre 2001 et 2011 dans un contexte d'inflation modérée. L'évolution du revenu moyen en Guadeloupe est supérieure de cinq points à celle de la Guyane côtière de 16 points à celle de la Martinique.

23 Les prix de l'alcool et du tabac augmentent de façon conséquente

Indice des prix à la consommation par fonction entre 2001 et 2011 (en %)



Lecture : entre 2001 et 2011, l'indice des prix de la fonction « Transports » passe de 106,4 points à 144,8 points en Guadeloupe. Cela correspond à une hausse de 36,1 % de la fonction « transport » en Guadeloupe entre 2001 et 2011.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Indice des prix et Bouclier qualité prix

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution du niveau moyen des prix des biens et services consommés par les ménages, pondérés par leur part dans la consommation moyenne des ménages. L'indice (105 par exemple) permet de mesurer l'inflation (ou la déflation en cas de baisse des prix) sur une période (ici + 5 % de hausse des prix) et donc l'évolution de la valeur de la monnaie (la valeur de la monnaie diminue lorsque les prix augmentent). Le taux (annuel) d'inflation désigne généralement, lorsque l'indice n'est pas précisé, le pourcentage d'augmentation de cet indice (IPC) particulier sur une année.

Créés par le décret du 2 mai 2007, les six observatoires des prix et des revenus présents outre-mer ont pour mission d'analyser le niveau et la structure des prix et des revenus, et de fournir aux pouvoirs publics une information régulière sur leur évolution. La loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer dispose du fonctionnement et des missions des observatoires.

Le bouclier qualité-prix est une mesure de « lutte contre la vie chère » en outre-mer. Elle est régie par un décret, pris en application d'une loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer. Parmi les dispositifs prévus pour lutter contre la vie chère figure le bouclier qualité-prix, qui prévoit qu'un panier d'une centaine de produits de la consommation courante voit son prix maximal fixé par négociation, ou en l'absence d'accord, par le préfet. En Guadeloupe, l'accord de modération de prix pour une liste de produits de grande consommation a été signé pour la première fois en 2013 entre l'État et les entreprises de la grande et moyenne distribution, sur la base d'une liste de 100 produits à un prix maximum de 360 €

L'évolution du pouvoir d'achat dépend des évolutions des revenus et des prix

Le pouvoir d'achat du revenu disponible équivalent est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter avec une unité de revenu disponible équivalent. Son évolution est liée à celle des prix à la consommation et des revenus. Ainsi, si les prix augmentent dans un environnement où les revenus disponibles équivalents sont constants, le pouvoir d'achat diminue. En revanche, si la hausse des revenus disponibles équivalents est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat pourra augmenter.

Hausse générale du pouvoir d'achat en Guadeloupe

Les ménages guadeloupéens profitent tous de gains de pouvoir d'achat quel que soit leurs revenus (figure 26). Les gains de pouvoir d'achat varient en moyenne annuelle de 1,3 % pour les ménages les moins aisés à 2,0 % pour les ménages du troisième quintile. Les ménages les moins aisés de Guadeloupe profitent de gains de pouvoir d'achat alors que ceux de Guyane côtière et de Martinique subissent en moyenne des pertes annuelles de pouvoir d'achat entre 2001 et 2011 (respectivement -1,3 % et -0,9 %).

Les disparités d'évolution du revenu moyen entre les catégories de ménages se traduisent aussi par des différences importantes de pouvoir d'achat. Ces écarts de hausses de revenus se situent dans un contexte d'écarts faibles d'inflation entre les catégories de ménages. Ainsi, avec des hausses de revenus égales ou au-dessus de l'évolution régionale, les couples avec enfant et les familles monoparentales ont les plus forts gains de pouvoir d'achat.

Il y a peu d'inégalités de pouvoir d'achat entre les générations. Cependant, les ménages dont la personne de référence a moins de 65 ans profitent d'une situation plus favorable. La hausse de leurs revenus proche de l'évolution moyenne, combinée à une inflation modérée, a soutenu leur gain de pouvoir d'achat de 1,8 % en moyenne annuelle. Pour les ménages dont la personne de référence à 65 ans et plus, les gains de pouvoir d'achat sont moins forts que les gains de pouvoir d'achat de l'ensemble de la population (+1,4 %).

Deux facteurs jouent sur l'indice général des prix

Les contributions maximales à l'évolution des prix indiquent quelle fonction de consommation influe le plus sur l'évolution

24 Des tensions inflationnistes plus fortes Aux Antilles-Guyane qu'en France hexagonale

Indice des prix à la consommation « IPC » aux Antilles-Guyane et dans l'hexagone

	Indice des prix (en point)		Évolution (en %)	
	2001	2011	de 2001 à 2011	En variation annuelle
France entière	103,7	123,9	19,5	1,8
Guadeloupe	102,5	126,1	23,0	2,1
Guyane	102,6	124,0	20,9	1,9
Martinique	103,0	126,6	22,9	2,1

Lecture : entre 2001 et 2011, l'indice des prix de la Guadeloupe passe de 102,5 points à 126,1 points. Cela correspond à une hausse de 23,0 % des prix soit 2,1 % de moyenne en rythme annuel.

Champ : ensemble de la consommation des ménages.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation IPC.

25 Les gains de pouvoir d'achat sont les plus élevés en Guadeloupe entre 2001 et 2011

Évolution du revenu disponible équivalent moyen, des prix et gains de pouvoir d'achat (en € et en %) aux Antilles-Guyane

	Revenu moyen (en €)		Évolution 2011 - 2001 (en%)		Gain ou perte de pouvoir d'achat (en %)
	2001	2011	revenus	prix	
Guadeloupe	10 200	14 800	45	23	18
Guyane	11 210	15 750	40	22	15
Martinique	11 500	14 820	29	23	5

Lecture : entre 2001 et 2011, le revenu moyen de l'ensemble de la population guadeloupéenne augmente de 45 %, plus fortement que l'inflation (+23 %), soit un gain de pouvoir d'achat de 18 % par an.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

26 En Guadeloupe, tous les ménages profitent de gains de pouvoir d'achat entre 2001 et 2011

Évolution des prix des revenus et gains de pouvoir d'achat en Guadeloupe (en %)

	Évolution 2001 - 2011			Évolution annuelle		
	Revenus	Prix	Gains de pouvoir d'achat	Revenus	Prix	Gains de pouvoir d'achat
Ensemble	45	23	18	3,8	2,1	1,7
Selon le quintile						
Inférieur à Q1	39	22	14	3,3	2,0	1,3
Q1 à Q2	45	23	18	3,8	2,1	1,7
Q2 à Q3	50	23	22	4,1	2,1	2,0
Q3 à Q4	45	24	17	3,8	2,2	1,6
Supérieur à Q4	44	23	17	3,7	2,1	1,6
Selon l'âge de la personne de référence						
Moins de 35 ans	46	23	19	3,9	2,1	1,8
35 à 64 ans	47	23	20	3,9	2,1	1,8
65 ans et plus	42	24	15	3,6	2,2	1,4
Selon la catégorie de ménage						
Personne seule	29	23	5	2,6	2,1	0,5
Famille monoparentale	44	22	18	3,7	2,0	1,7
Couple sans enfant	27	24	2	2,4	2,2	0,2
Couple avec au moins un enfant	81	23	47	6,1	2,1	3,9
Ménage complexe	25	24	1	2,3	2,2	0,1

Lecture : entre 2001 et 2011, le revenu moyen des personnes de moins de 35 ans augmente de 46 % : un point de plus que la moyenne régionale, égal à l'inflation (+23 %), soit un gain de pouvoir d'achat de 19 % par an.

Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

des prix. Avec des paniers de consommation dont la composition évolue dans le temps, deux facteurs expliquent l'influence d'une fonction de consommation sur l'indice des prix sur la période 2001 et 2011.

Le facteur le plus important est l'évolution des prix des fonctions de consommation. Son influence est d'autant plus importante que le coefficient budgétaire de cette fonction est fort. Par exemple, les fonctions de consommation qui ont un fort impact sur

l'évolution à la hausse des prix sont les dépenses d'alimentation, de logement, de transport et des biens et services divers. À l'inverse, les dépenses d'habillement contribuent à ralentir la hausse des prix car l'indice des prix de cette fonction baisse sur la période.

Le deuxième facteur est la déformation de la structure de consommation. Elle a pour effet de modifier les valeurs des coefficients budgétaires. Lorsque l'évolution du

coefficient budgétaire va dans le même sens que l'évolution des prix d'une fonction, les deux effets se cumulent pour accroître la contribution de cette fonction à l'évolution de l'indice général des prix. En cas d'évolution contraire, les deux effets s'opposent et la contribution de cette fonction à l'évolution de l'indice général des prix est plus faible.

Les habitudes de consommation des ménages ont évolué entre 2001 et 2011

La contribution maximale à l'indice des prix pour le ménage guadeloupéen correspond à la fonction transport : les effets « prix de la fonction » et « variation du coefficient budgétaire » se conjuguent (figure 27). En effet, entre 2001 et 2011, les prix des transports augmentent fortement (+ 32 %) et la composition du panier du consommateur guadeloupéen (hors dépenses de santé) a évolué (figure 28). Les ménages ont diversifié la nature de leurs dépenses en modifiant leurs habitudes de consommation. Les dépenses de transport (+ 3,8 points), de biens et services divers (+ 2,6 points), de communication (+ 1,1 point) comptent pour une part plus importante dans la consom-

27 Les transports contribuent fortement à la hausse des prix

Contribution maximale à l'évolution des prix selon les quintiles en Guadeloupe (en %)

	Poste de consommation	Contribution
Contribution maximale à la hausse de l'évolution des prix		
Inférieur à Q1	Logement	8,0
De Q1 à Q2	Biens et services divers	7,9
De Q2 à Q3	Transports	11,7
De Q3 à Q4	Transports	12,3
Supérieur à D4	Transports	13,8
Contribution maximale à la baisse de l'évolution des prix		
Inférieur à Q1	Habillement	-4,8
De Q1 à Q2	Habillement	-4,7
De Q2 à Q3	Habillement	-4,5
De Q3 à Q4	Habillement	-3,6
Supérieur à D4	Logement et charges	-3,6

Évolution des prix entre 2001 et 2011

	En 10 ans	Moyenne annuelle
Inférieur à Q1	22	2,0
De Q1 à Q2	23	2,1
De Q2 à Q3	23	2,1
De Q3 à Q4	24	2,2
Supérieur à D4	23	2,1

Lecture : entre 2001 et 2011, la contribution maximale pour les ménages moins aisés correspond à la fonction logement (8 %). La contribution correspond à une hausse de 13,8 % de l'indice des prix à la consommation pour les plus aisés.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

28 Le panier du consommateur se modifie entre 2001 et 2011

Panier du consommateur guadeloupéen et écart de composition (en % et en point)

	2001 (%)	2011 (%)	Écart 2011 - 2001
Alcool, tabac	1,3	1,9	0,6
Alimentation	19,3	17,8	-1,5
Ameublement, entretien	6,8	6,7	-0,1
Biens et services divers	12,4	15,0	2,6
Communications	4,4	5,5	1,1
Enseignement	0,4	0,9	0,5
Habillement	8,0	4,6	-3,4
Logement et charges	18,6	14,6	-4,0
Loisirs et culture	8,1	7,4	-0,7
Restaurants et hôtels	4,7	5,7	1,0
Transports	16,0	19,8	3,8

Lecture : le coefficient budgétaire de la fonction « Alimentation » passe de 19,3 % en 2001 à 17,8 % en 2011, soit une baisse de 1,5 point.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

29 Les paniers de consommation évoluent différemment selon les revenus

Panier de consommation des ménages les moins aisés et des plus aisés en Guadeloupe (en % et en point)

	2001		2011		Évolution 2011 - 2001	
	Inférieur à Q1	Supérieur à Q4	Inférieur à Q1	Supérieur à Q4	Inférieur à Q1	Supérieur à Q4
Alcool, tabac	1,1	1,3	1,8	1,7	0,7	0,4
Alimentation	26,3	14,2	21,3	12,9	-5,0	-1,3
Ameublement, entretien	6,0	6,9	5,5	8,3	-0,5	1,4
Biens et services divers	9,0	14,6	13,3	14,1	4,3	-0,5
Communications	4,8	4,5	7,2	4,3	2,4	-0,2
Enseignement	0,7	0,2	0,8	0,8	0,1	0,6
Habillement	9,9	6,9	5,4	4,7	-4,5	-2,2
Logement et charges	14,2	20,5	17,1	13,1	2,9	-7,4
Loisirs et culture	7,2	8,5	6,6	9,2	-0,6	0,7
Restaurants et hôtels	6,3	4,1	5,1	7,9	-1,2	3,8
Transports	14,6	18,3	15,9	23,2	1,3	4,9

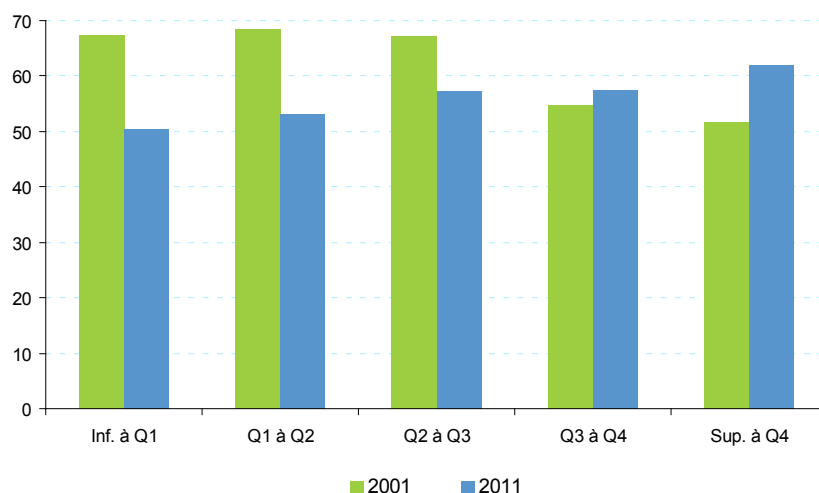
Lecture : entre 2011, le coefficient budgétaire de la fonction Alimentation est égal à 21,3 % pour les ménages les moins aisés contre 12,9 % pour les plus aisés. Le coefficient budgétaire de cette fonction a baissé de 5 % pour les moins aisés et de 1,3 % pour les plus aisés.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

mation en 2011 qu'en 2001. À l'inverse, les dépenses élémentaires comme les dépenses de logement (- 4,0 points) ou d'alimentation (- 1,5 point) ont baissé en proportion dans la consommation totale.

Pour les moins aisés, la contribution maximale correspond à la fonction logement, alors que pour les plus aisés, elle correspond à la fonction transport (figure 29). En effet, les contributions maximales selon les quintiles de revenu dépendent de la composition des paniers de consommation et de sa déformation dans le temps. Le coefficient budgétaire des dépenses de logement a fortement augmenté pour les moins aisés entre 2001 et 2011, en lien avec la forte baisse du taux de propriétaires pour ces ménages (- 17,1 %). En outre, l'évolution du prix de cette fonction est forte. Pour les ménages les plus aisés, on retrouve le même constat que pour le ménage moyen. Le coefficient budgétaire de la fonction transport augmente de 4,9 points entre 2001 et 2011. ■

30 Le taux de propriétaires évolue fortement selon les revenus

Le taux de propriétaires en Guadeloupe et évolution (en % et en point)



Lecture : le taux de propriétaires passe de 67,4 % en 2001 à 50,3 % en 2011, soit une baisse de 17,1 points.
Source : Insee, Enquêtes BDF 2011 et 2001.

Définitions

Les dépenses de consommation finale « pré-engagées »

Ce sont des dépenses qui sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme.

Elles sont définies comme suit :

- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement), ainsi que les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations,
- les services de télécommunications,
- les frais de cantines,
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes),
- les assurances (hors assurance-vie),
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

Le revenu « arbitral »

Elle est défini comme le revenu disponible une fois déduit les dépenses de consommation finale « pré-engagées ».

(UC) est calculée en sommant toutes les dépenses d'un ménage et en divisant par le nombre d'unité de consommation du ménage. Les dépenses de santé, d'achat immobiliers ou de prêts ne sont pas prises en compte pour le calcul des dépenses totales

Les postes de consommation

La nomenclature de consommation utilisée est la nomenclature internationale des fonctions de consommation dites COICOP-HBS d'Eurostat (Household Budget Survey). Les postes de consommation regroupent les produits selon la fonction de consommation des ménages. On retrouve 12 grands postes de dépenses.

Coefficient budgétaire

Le coefficient budgétaire permet d'étudier la structure de la consommation : il désigne la répartition en pourcentage des dépenses des ménages en fonction des postes de consommation.

Méthodologie

Du revenu disponible au pouvoir d'achat

Le revenu disponible d'un ménage utilisé dans ce dossier correspond à la somme, nette des impôts directs, de quatre types de revenus : les revenus d'activités, les revenus de patrimoine, les revenus sociaux et les transferts interménages réguliers en espèces. Ce revenu disponible est ainsi proche du concept de revenu disponible brut au sens de la comptabilité nationale, mais pas directement comparable car son champ est moins étendu (notamment : il ne prend pas en compte les loyers imputés aux ménages propriétaires occupants).

Le niveau de vie des ménages

La vie en commun permet de réduire certaines dépenses : deux personnes vivant sous le même toit n'ont pas besoin d'un revenu du double de celui d'une personne seule pour atteindre le même niveau de vie. Par exemple, les dépenses pour le logement ne sont pas deux fois plus importantes. Pour tenir compte de ces éléments, les statisticiens utilisent la notion internationale d'unité de consommation : dans un foyer, le premier adulte compte pour une unité de consommation, une personne supplémentaire de plus de 14 ans pour 0,5 unité de consommation (uc). Les enfants occasionnant des dépenses inférieures à celle des adultes, chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 unité de consommation. Ainsi, le niveau de vie des ménages, c'est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Par définition du niveau de vie, chaque individu d'un même ménage se voit attribué le même niveau de vie, celui du ménage auquel il appartient.

Le niveau de vie déclaré

Le niveau de vie présenté dans cette étude est d'origine déclarative. Les travaux d'expertise menés sur les comparaisons des revenus et des consommations des ménages conduisent à la conclusion qu'une partie des revenus n'est pas déclarée lors de l'enquête. Dans l'enquête Budget de famille menée aux Antilles-Guyane, les ménages qui sous-déclarent leurs revenus sont les plus modestes et les plus jeunes ; ces catégories présentent un profil de propension à consommer très éloigné des possibilités réelles. Sur ce champ, l'interprétation des résultats se doit donc d'être prudente. Cette réserve ne remet pas en cause l'analyse de la pauvreté monétaire.

La pauvreté monétaire

Une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution des niveaux de vie du territoire. C'est le seuil à 60 % du niveau de vie médian qui est privilégié en Europe. Le taux de pauvreté correspond à la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil, soit 7 170 € euros par an en Guadeloupe en 2011.

Cette pauvreté monétaire est mesurée de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) en ont une approche absolue. La mesure de la pauvreté est un exercice particulièrement délicat, car extrêmement sensible à d'importants effets de seuil. Les taux de pauvreté aux Antilles-Guyane seraient ainsi nettement plus élevés si l'on considérait le même seuil qu'au niveau hexagonal. Par ailleurs, les comparaisons sont rendues difficiles par les différences d'origines des sources utilisées entre les Antilles-Guyane (d'origine déclarative) et l'hexagone (d'origine administrative). Ainsi, n'est pris en compte dans ce document que le seuil de pauvreté local.

Le pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat d'un niveau de vie, c'est la quantité de biens et de services que l'on peut acheter à un niveau de vie donné. C'est ainsi que, si les prix augmentent dans un environnement où les niveaux de vie sont constants, le pouvoir d'achat diminue alors que si la hausse des niveaux de vie est supérieure à celle des prix le pouvoir d'achat pourra augmenter. Puisque la définition des revenus n'est pas directement comparable avec celle de la comptabilité nationale, il en va de même des comparaisons des pouvoirs d'achat avec l'hexagone.

L'indice des prix ne prend pas en compte l'évolution du prix d'acquisition des logements. Ce prix a fortement augmenté depuis la fin des années 1990. Les ménages, surtout ceux ayant acheté un logement récemment ou projetant de le faire, ressentent à juste titre cette hausse de prix comme réduisant leurs moyens financiers. En effet, les logements ne sont pas considérés comme des produits de consommation, mais comme des biens patrimoniaux : l'usage d'un logement n'entraîne pas sa destruction, même progressive, la valeur d'un logement augmente généralement avec le temps, enfin l'achat d'un logement est, pour une part, un placement financier. C'est pourquoi les acquisitions de logement ne sont pas prises en compte dans l'indice des prix à la consommation. Les remboursements de prêts immobiliers, ou d'ailleurs ceux relatifs aux crédits à la consommation, ne le sont pas davantage du fait qu'ils relèvent d'opérations financières et qu'ils n'ont pas la nature de dépenses de consommation.

Source

L'enquête Budget de Famille en Guadeloupe

L'enquête Budget de famille (BDF) vise à reconstituer toute la comptabilité des ménages : dépenses et ressources des ménages résidant en France entière (Hexagone et la Corse et les DOM).

L'étude des dépenses constitue l'objectif traditionnel et central de l'enquête : on enregistre la totalité des dépenses des ménages, leur montant et leur nature, ventilée dans une nomenclature d'environ 900 postes budgétaires compatibles avec la nomenclature de la comptabilité nationale.

Outre les dépenses proprement dites, l'enquête recueille également des éléments d'information sur les consommations qui ne donnent pas lieu à débours monétaire, comme l'autoconsommation alimentaire. L'enquête recueille en outre les ressources des ménages, qu'il s'agisse des revenus individualisables (salaires, revenus d'activités indépendantes...) ou de revenus perçus au niveau du ménage (allocations, transferts entre ménages...).

L'enquête Budget de famille recueille essentiellement des données monétaires, laissant aux enquêtes spécialisées sur chaque poste de consommation (transport, logement, loisirs, vacances...) une approche plus qualitative des comportements des ménages.

Toutefois, afin d'illustrer ces données monétaires, quelques questions complémentaires sont posées sur la situation financière perçue par le ménage.

Afin d'alléger le questionnement et obtenir des chiffres plus précis, l'enquête de 2011 a bénéficié d'un appariement avec les fichiers administratifs concernant les ménages interrogés de la métropole et de la Réunion. Pour les Antilles-Guyane en revanche, l'enquête « Budget de famille » recueille et utilise comme précédemment les montants déclarés pendant le questionnement. Ceux-ci fournissent une mesure satisfaisante des revenus aux Antilles-Guyane.

En 2011, l'enquête dans les 5 territoires d'Outre-mer a porté sur 5 455 ménages et 16 868 individus.

Coordinateur Direction interregionale des Antilles et de la Guyane

Directeur de publication Yves Calderini

Rédacteur en chef Béatrice Céleste

Rédacteur adjointe Maud Tantin-Machecler

Auteurs Philippe Clarenc, Guy Custos

Contribution Nicolas Kempf

Mise en page Typhenn Reculard

© INSEE - 2018
Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Insee Dossier

Guadeloupe

Nette amélioration du niveau de vie des Guadeloupéens entre 2001 et 2011

Si les inégalités de niveaux de vie ont progressé en Martinique, en Guyane, ou dans la région caribéenne, la Guadeloupe a mieux résisté que les autres économies : la pauvreté y est en léger retrait. À titre de comparaison nationale, la France est le troisième des 34 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'augmentation des inégalités entre 2007 et 2011.

Les inégalités de revenus en Guadeloupe sont stables voire en retrait sur la période 2001 – 2011 traduisant une augmentation plus rapide des revenus des ménages aux revenus intermédiaires par rapport à ceux des plus riches. Les familles monoparentales guadeloupéennes restent comme ailleurs les plus touchées par la pauvreté. Sur la même période, les ménages les plus modestes ont connu une faible hausse de pouvoir d'achat, dans un contexte de fortes pressions sur le foncier et de renchérissement des loyers.

Dossier n° 16
Mars 2018

ISSN 2416 -8394
ISBN 9 782110 631909

Service Territorial de Guadeloupe
Rue des Bourgainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CELESTE

Rédacteur en chef adjointe :
Maud TANTIN - MACHECLER

Mise en page :
Typhenn RECOLARD

© INSEE - 2018

